

Bilan enquête : Place des réseaux sociaux dans la communication associative

→ Répondants : 77

- 66 réponses de représentants légaux des adhérents
- 11 réponses d'adhérents

Résultats de l'enquête

→ Utilisation personnelle des réseaux sociaux

Une large majorité des répondants confirme utiliser les réseaux sociaux à des fins personnelles (85% des licenciés et 80% des responsables d'adhérents).

→ Intérêt d'utiliser les RS pour une asso ?

Une majorité de répondants « en faveur » la mise en place des réseaux sociaux en tant que complément de la communication déjà réalisée par le club (79% des répondants).

- A la question : « **Pensez-vous que l'association devrait utiliser les réseaux sociaux comme canaux complémentaires ?** » 61 personnes ont répondu 'oui'

Les réseaux qui leur semblent les + pertinents pour une communication associative :

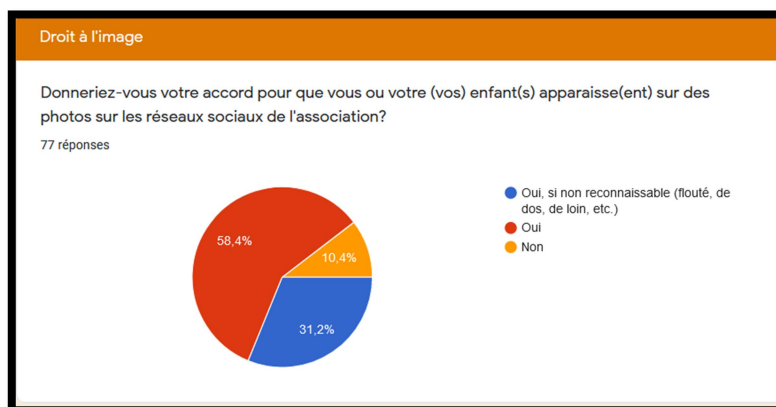
- Facebook (cité par 77% des répondants)
- Instagram (cité par 36% des répondants)

→ Dans quel but ?

Les objectifs diffèrent suivant la nature des répondants (parents versus jeunes licenciés) :

- Les représentants légaux (parents) aimeraient surtout découvrir le contenu des entraînements,
- Les jeunes souhaiteraient eux créer des liens plus directs entre gymnastes.

→ Et le droit à l'image alors ?



Près de 90 % des répondants accepteraient un partage d'images et/ou de vidéos sur les réseaux sociaux, sous réserve pour certains, que les gymnastes ne soient pas reconnaissables.

Commentaires des répondants en faveur de partages de photos individuelles ou collectives :

« Dans le but de pouvoir voir ce qui se passe lors des cours, compétitions. Le partage de bons moments au travers de belles photos »

« Créer un lien entre les différents groupes - réseau plus attractif/vivant avec des photos »

« Suivre les activités du club/compétitions au quotidien, à distance »

« Un petit bêtisier d'entraînement ça pourrait être sympa »

« Pour que les parents voient ce qu'on fait en cours »

Quelques inquiétudes :

« Le mail est déjà un bon moyen de communication... Est-ce nécessaire d'en ajouter, au risque de perdre des personnes ? »

« C'est un choix d'y adhérer ou non et c'est important que ça le reste »

En résumé

Une majorité des participants trouve l'idée d'utiliser les réseaux sociaux intéressante, en complément des canaux existants, au service de la communication interne et externe.

Les adolescent.e.s, peu utilisateurs et par ailleurs non destinataires des mails diffusés (transmis à date aux représentants légaux seulement), seraient plus réceptifs aux informations diffusées ainsi car plus accessibles (consultation autonome). Ils apprécieraient par ailleurs de pouvoir échanger sur une plateforme qu'ils utilisent quotidiennement.

Inquiétudes exprimées :

- sur la continuité de la communication par mail qui est aujourd'hui appréciée.
Les réseaux sociaux ne doivent pas être le seul moyen de communication mais bien un canal supplémentaire.
- sur la diffusion de photos individuelles ou de groupe.
Doit nécessairement tenir compte des réserves éventuelles exprimées par chacun.e.

Enseignements et pistes d'actions

- Développement de l'utilisation des RS montre un intérêt. Modalités à préciser.
- Pistes de mise en œuvre, en adéquation avec les réserves exprimées :
 - Diffusion publique limitée à du relai d'informations (sans photographies, sauf partage d'articles de presse ou visages non reconnaissables),
 - Groupes ou pages privées modérées pour partage d'informations réservées aux adhérents volontaires, partages d'images, échanges directs entre adhérents.
- Cible principale, les adolescent.e.s ; secondaire, les parents pour un canal supplémentaire et complémentaire, plus actuel et empreint de + d'immédiateté.
- Rédaction préalable d'une charte des médias sociaux pour régulariser et encadrer l'utilisation de ces outils.